

Vendredi 1 juillet 2011

50 logements, dont une barre construite au pied du Moulin d'Orgemont, à Argenteuil: M. DOUCET persite !

je dénonçais il y a quelques semaines le projet délirant d'un promoteur, autorisé par M. Doucet, à implanter une barre de 40 logements et de 14 maisons de ville au pied du Moulin d'ORGEMONT.

(permis de construire accordé par monsieur le maire en date du 05/05/2011).

Sans aucune information préalable, cela va de soit, des riverains des comités de proximité, des élus minoritaires. En pleine zone pavillonnaire, jouxtant le futur parc régional des buttes du parisien, il est certain que ce projet est disproportionné.

Les habitants se sont organisés et mobilisés contre ce projet et le Maire a du concéder des rencontres, organisées... chez le propriétaire du terrain avec présence des services municipaux et adjoints au Maire, défendant le projet du promoteur (dernière reunion hier soir). Ce mélange des genres n'a pas été apprécié. Le promoteur a du lâcher quelques miettes devant l'évidence et a consenti quelques aménagements : la barre comporterait "seulement" 36 logements... N'insistons pas, il n'a rien compris, et se sent très soutenu par le PLU modifié par M. Doucret en 2009, qui permet de telles abérations.

Cette future construction à quelques mètres du Moulin d'Orgemont est un symbole supplémentaire de la main mise des promoteurs sur Argenteuil, avec l'accord du Maire et de son équipe.

Le maire avait pourtant pris un engagement formel en reunion publique le 10 décembre 2010, à l'école Jules Ferry : il ne sera pas construit d'immeuble collectif dans le quartier d'Orgemont.

Le PLU modifié de M. Doucet approuvé par son équipe municipale fait l'objet d'un recours que nous avons déposé au Tribunal administratif en 2009. Il n'est toujours pas jugé.

Publié dans : [argenteuil](#) Par Philippe Métézeau

[CONTACT](#) [C.G.U.](#) [SIGNALER UN ABUS](#) [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)